

La citoyenneté est à l'honneur dans ce bulletin. Entre devoir citoyen, avec les élections, et le bien vivre ensemble entre habitants, l'investissement de chacun contribue au bien être des autres...

Helen Motte

# ÉLECTIONS EUROPÉENNES

N'oubliez pas de venir voter DIMANCHE 9 JUIN 2024

à la salle polyvalente de 8h à 18h

### **VIVRE ENSEMBLE**

- Veillez à n'utiliser des engins bruyants qu'aux jours et horaires prévus.
- prévenez vos voisins si une petite fête se prépare chez vous et pensez bien à baisser le son de la musique à 22h...

### **DÉCHETTERIE**

Nous sommes tous concernés pour respecter et faire respecter le tri sélectif. LES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS SONT À DÉPOSER À LA DÉCHETTERIE.

#### Pour le reste :



### **ENTRETIEN**

Chacun devant gérer le ruissellement et la collecte des eaux pluviales de sa propriété, et afin d'éviter les pannes, pensez à nettoyer vos gouttières et regarder dans vos regards (installations permettant de contrôler le bon fonctionnement de votre réseau et d'effectuer son entretien).

## URGENT ET IMPORTANT TAILLE ET ÉLÉGAGE

Notez que dans certaines rues, les arbres non élagués gênent le passage des véhicules comme le ramassage des ordures ménagères, les cars pour le ramassage scolaire et aussi, dans notre commune rurale, des tracteurs, et plus récemment les installateurs de la fibre qui nous ont signalé ces contraintes...

Svp, merci de penser à la difficulté qu'ils rencontrent pour circuler avec leurs véhicules imposants dans des rues non dégagées.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

### SÉCURITÉ ET BIEN ÊTRE DES HABITANTS

Nous avons reçu plusieurs retours inquiets de promeneurs, habitants de la commune ou non, qui ont rencontré des chiens non tenus en laisse ou sortant de leur propriété et qui les ont parfois agressés.

La municipalité ne manquera pas de contacter les propriétaires pour un rappel à l'ordre et, si nécessaire, des mesures de sanction seront prises avant que des situations graves n'arrivent.



## **VATTETOT ET CIE**

Après le succès de nos précédents bals, notre Bal d'été, 3ème édition! le samedi 6 juillet 2024 à 19h30

à la salle polyvalente



## **LES INFOS DE L'AGGLO!**

Nous vous informons que les inscriptions pour les centres de loisirs organisés par l'Agglomération cet été à Valmont et Froberville ont commencé.

### Inscriptions en ligne à partir du vendredi 17 mai

Vous trouverez toutes les informations sur le site de l'Agglomération à cette adresse :

https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/actualite/debut-des-inscriptions-aux-centres-de-loisirs-des-vacances/

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral propose aussi le jeudi 13 juin, de 13h à 19h, le forum « Quels sont mes droits ? », à la salle des Galets à Fécamp,

organisé avec la participation d'un vaste réseau de partenaires dans les domaines de la famille, de l'emploi, du logement, de la justice, de la prévention de la santé.

https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/actualite/forum-quels-sont-mes-droits/



